

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

2015

PAUVRETE ET CONDITION DE VIE DES MENAGES

DIRECTION DES STATISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Ce rapport, consacré à la perception du bien être des ménages sénégalais, vise à recueillir le point de vue ces derniers sur leurs conditions de vie ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport à leur bien être.

Elle est élaborée à partir des résultats issus de l'enquête « A l'écoute du Sénégal de 2014 » sur les conditions de vie des ménages réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 sur toute l'étendue du Sénégal par l'Agence nationale de la statistique et de la Démographie en collaboration avec le Groupe de la Banque Mondiale.

Pour tout renseignement concernant cette enquête, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.
Tel: (221) 33 869 21 39. Fax: (221) 33 824 36 15, Internet: www.ansd.sn

Citation recommandée:

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales par intérim	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

REDACTEUR

Meïssa NDOUR, *Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté*

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. Une pauvreté subjective élevée	5
2. Un faible sentiment de bien-être et des conditions de vie actuelles	6
3. Des ménages hantés par le manque de nourriture	9
CONCLUSION	11
ANNEXE	1

Listes des tableaux et graphiques

<i>Tableau n°1 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la pauvreté subjective</i>	6
<i>Tableau n°2 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages</i>	8
<i>Tableau n°3 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les propositions sur le revenu</i>	9
<i>Tableau n°4 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la crainte de manque de nourriture</i>	10
<i>Tableau n°I : Proportion des ménages pauvres ou non selon le milieu de résidence</i>	I
<i>Tableau n°II : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le bien être global</i>	I
<i>Tableau n°III : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages, au mieux moyen</i>	I
<i>Tableau n°IV : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le manque de nourriture</i>	II
<i>Tableau n°V : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les difficultés de se fournir en aliments sains et nutritifs</i>	II
<i>Tableau n°VI : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la restriction sur le nombre d'aliments</i>	II
<i>Tableau n°VII : Proportion des membres du ménage par sentiment de sécurité financière selon le bien être global</i>	II
<i>Figure n°1 : Proportion des ménages selon la pauvreté subjective</i>	5
<i>Figure n°2 : Proportion de ménages selon le bien être.</i>	7
<i>Figure n°3 : Proportion des ménages selon les conditions de vie actuelles des ménages</i>	8

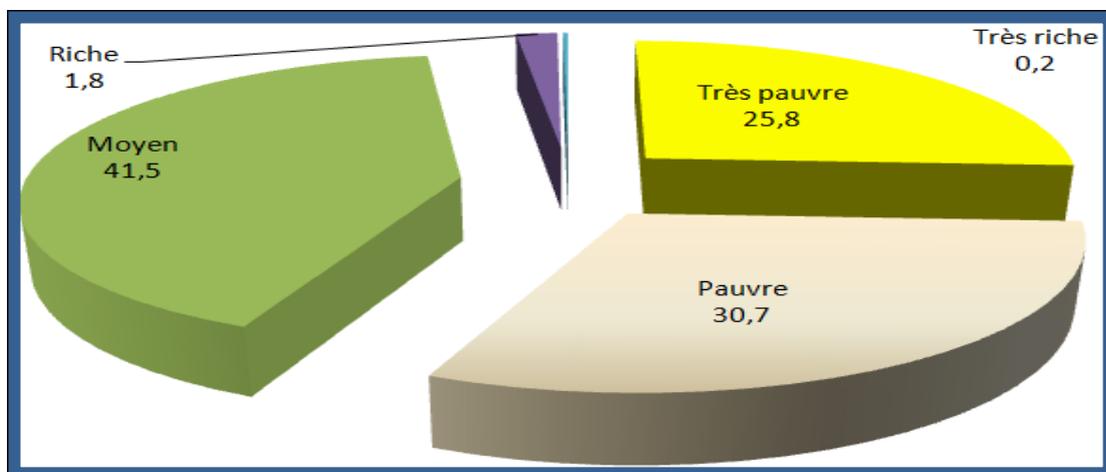
INTRODUCTION

Dans une approche du développement fondé sur la participation à la base, l'évaluation subjective du bien-être du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs, d'obtenir des informations précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci ainsi que sur les orientations et leviers sur lesquels il faut agir pour une bonne prise en charge. L'approche utilisée ici permet de disposer d'informations, directement des ménages, toutes catégories sociales et géographiques confondues sur la base de la perception sur les conditions de vie.

1. Une pauvreté subjective élevée

Au niveau des ménages, plus de la moitié d'entre eux (56,5%) s'estiment pauvres, parmi lesquels 45,7% se déclarent très pauvres.

Figure n°1 : Proportion des ménages selon la pauvreté subjective



Source : ANSD, L2s, 2014

La pauvreté perçue varie selon le milieu de résidence. Elle est plus marquée dans le milieu rural où plus des deux tiers des ménages (69,0%) se déclarent pauvres dont 53,2% se voient comme très pauvres. En revanche, elle est moins observée dans la zone urbaine de Dakar, où moins de deux ménages sur cinq (38,2%) se trouvent pauvres, parmi lesquels un peu moins du quart (24,7%) sont très pauvres. Dans les autres villes, elle est de 53,7% dont 44,5% de très pauvres.

Tableau n°1 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la pauvreté subjective

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très pauvre	9,4	23,9	36,7	25,8
Pauvre	28,7	29,8	32,3	30,7
Moyen	57,2	45,5	30,1	41,5
Riche	4,5	0,6	0,8	1,8
Très riche	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Il apparaît ainsi que les ménages non pauvres, notamment les riches, sont concentrés dans la zone urbaine de Dakar alors que les ménages moyennement riches résident le plus souvent aussi bien à Dakar que dans les autres zones urbaines (voir tableau n°1 de l'annexe). A contrario, le milieu rural reste la zone de concentration de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. Ce qui confirme la ruralité du phénomène de la pauvreté.

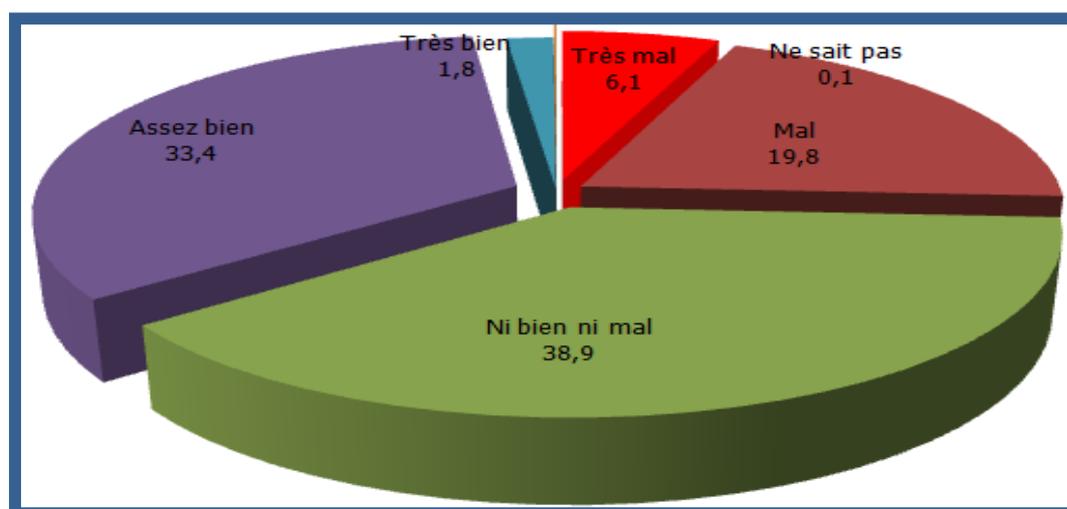
2. Un faible sentiment de bien-être et des conditions de vie actuelles

L'avis des ménages sur le bien-être ne dépend pas uniquement du niveau des revenus de leurs membres, mais d'un ensemble de facteurs relatifs à la santé, à l'éducation, à l'emploi, etc., indépendamment de leur effet sur les revenus¹. D'autres études² incluent aussi la situation familiale (le divorce, le veuvage, etc.), la gouvernance, la démocratie et le capital social.

¹Ravallion et Lokshin, 2002a

²Frey et Stutzer, 2002b

Figure n°2 : Proportion de ménages selon le bien être.



Source : ANSD, L2s, 2014

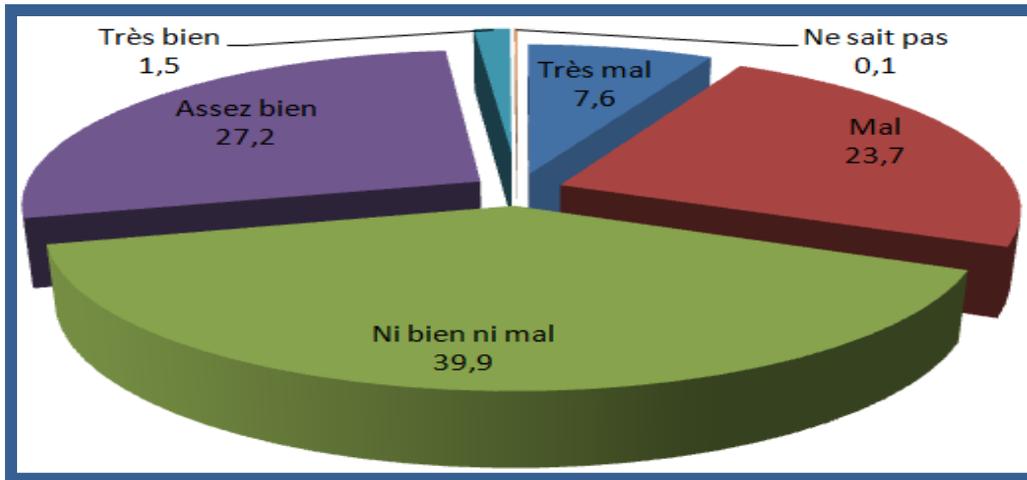
Près de 65% (64,8%) des ménages ont un sentiment de bien-être au meilleur des cas de « ni bien ni mal ». Un tel sentiment de bien être est exprimé par 75,7% des ménages ruraux. Parmi ces derniers, 47,7% ont une très mauvaise appréciation de leur bien-être (« Mal » voire « Très mal »).

A l'opposé, les ménages qui ont un sentiment de satisfaction de leur bien-être (« Assez bien » ou « Très bien ») ne sont que 35,2%. Ils sont proportionnellement nettement plus nombreux en zone urbaine – Dakar (50,8) et autres zone urbaines (38,1%). En outre, les ménages qui se sentent « Très bien » sont essentiellement concentrés à Dakar. Le sentiment de sécurité financière est ici très fort : 95,6%³ de ménages disposant d'une sécurité financière « Assez bien » parmi ceux qui ont un sentiment de bien-être équivalent, et 87,3%⁴ de ménages dont le niveau sécurité financière est jugé « Très bien » parmi ceux dont le sentiment de bien-être est également apprécié au niveau « Très bien ».

³ Confère tableau n°VII en annexe

⁴ Idem

Figure n°3 : Proportion des ménages selon les conditions de vie actuelles des ménages



Source : ANSD, L2s, 2014

En ce qui concerne, leurs conditions de vie, les ménages sont encore plus circonspects : plus de sept ménages sur dix (71,2%) trouvent leurs conditions de vie actuelles, dans le meilleur des cas, moyennes, c'est-à-dire « Ni bien ni mal » dont 44,0% « Mal » voire « Très mal ». Plus de quatre ménages ruraux sur cinq (81,6%)⁵ comptent parmi ces ménages dont plus de la moitié (52,6%) apprécient leurs conditions de vie aux niveaux les plus bas (« Mal » ou « Très mal »).

En revanche, les ménages qui sont satisfaits de leurs conditions de vie ne représentent que 28,7% de l'ensemble des ménages. Ils sont concentrés en zone urbaine, plus particulièrement à Dakar.

Tableau n°2 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	2,0	7,2	11,3	7,6
Mal	13,1	20,4	31,6	23,7
Ni bien ni mal	41,3	40,7	38,7	39,9
Assez bien	40,1	30,6	17,8	27,2
Très bien	3,3	0,9	0,7	1,5
Ne sait pas	0,2	0,2	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

⁵ Confère tableau n°2

Un peu moins de deux ménages sur cinq (38,5%) pensent que leurs revenus permettent juste de faire face à leurs dépenses. La situation est surtout observée en zone urbaine, comparativement au milieu rural. Pour plus du quart des ménages au Sénégal (28,5%), ce revenu est même insuffisant et pour faire face aux dépenses les ménages doivent emprunter.

Tableau n°3 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les propositions sur le revenu

Propositions	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Votre revenu vous permet de constituer une épargne	7,2	4,2	1,3	3,7
Votre revenu vous permet juste d'économiser un peu	12,3	11,7	8,0	10,1
Votre revenu vous permet juste de faire face à vos dépenses	40,5	40,3	36,5	38,5
Votre revenu est insuffisant, et vous devez utiliser votre épargne pour faire face à vos dépenses	7,1	7,0	4,6	5,9
Votre revenu est insuffisant, et vous devez emprunter pour faire face à vos dépenses	23,0	24,3	33,8	28,5
Votre revenu est insuffisant, mais vous gérez ce que vous avez, sans emprunter	9,9	12,5	15,8	13,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

3. Des ménages hantés par le manque de nourriture

Le manque de ressources et de bien-être augmente le sentiment d'insécurité alimentaire au niveau du ménage. Ainsi, au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, un peu moins de trois ménages sur cinq (58,4%) ont eu peur de manquer de nourriture, notamment en milieu rural où dans 65,8% des ménages la crainte de manquer de nourriture pour insuffisance de ressources a été constamment présente.

Tableau n°4 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la crainte de manque de nourriture

Crainte de manque de nourriture	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	47,0	57,3	65,8	58,4
Non	53,0	42,7	34,2	41,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Cette peur de manque de nourriture liée à l'absence ou l'insuffisance de ressources est d'autant plus fondée que 48,7% des ménages déclarent avoir effectivement vécu cette situation de manque de nourriture du fait de l'absence ou de l'insuffisance de ressources (cf. Tableau n°IV en annexe). Ces ménages qui ont vécu la faim sont évidemment proportionnellement plus nombreux en zone rurale où ils constituent plus de la moitié des ménages ruraux (57,0%).

En outre, 55,9% et 51,5% des ménages ont eu des difficultés, respectivement, à se procurer des aliments sains et nutritifs, à respecter le nombre minimum de 3 repas par jour. Parmi eux, surtout les ruraux ont manqué des aliments nécessaires respectivement en qualité (63,8%) et en quantité (58,7%) (cf. Tableaux n°V et n°VI en annexe).

Ainsi, face au manque de ressources, 32,0% des ménages ont dû sauter l'un des trois repas conventionnels⁶, 42,4% manger moins que la norme, 29,4% ressentir la faim, et 21,0% rester sans manger pendant la journée.

Les conséquences de cette insécurité alimentaire due au manque de ressources du ménage n'ont pas manqué de déteindre sur la situation nutritionnelle des enfants de moins de 15 ans. En effet, au cours de l'année 2014, 36,1% des ménages sénégalais ont été dans l'impossibilité de nourrir sainement leurs enfants âgés de moins de 15 ans du fait de manque de ressources, notamment les ménages ruraux dont 44,0% ont été dans cette situation.

⁶ Le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner

Par ailleurs, 37,4% des ménages confrontés à cette situation ont dû en priorité procéder à un rationnement des aliments servi leurs enfants âgés de moins de 15 ans, une stratégie utilisée surtout par 43,8% des ménages ruraux. Les autres stratégies mises en place par les ménages ont consisté à : (i) sauter l'un des trois repas conventionnels (17,5%) ; (ii) de faire ressentir à l'enfant la faim et de ne pas pouvoir l'assouvir (19,5%), ou (iii) ne faire manger à l'enfant qu'un seul repas ou de ne même pas le faire de la journée (12,6%).

CONCLUSION

La pauvreté déclarée reste importante au Sénégal, mais elle est surtout concentrée en milieu rurale. Elle demeure corrélée avec le sentiment d'insatisfaction des ménages en termes de bien-être et de conditions de vie où l'insuffisance du revenu semble déterminante. Le manque de ressources installe ainsi les ménages, notamment ceux vivant en milieu rural, dans la crainte et même la situation de fait de manquer de nourriture. Une situation qui conduit les ménages à rationner tant qualitativement que quantitativement la nourriture pour tous leurs membres y compris les enfants de moins 15 ans.

ANNEXE

Tableau n°I : Proportion des ménages pauvres ou non selon le milieu de résidence

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Non pauvre	41,7	24,0	34,4	100,0
Pauvre	19,8	21,4	58,8	100,0
Total	29,3	22,5	48,2	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°II : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le bien être global

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	1,1	6,1	9,0	6,1
Mal	10,7	16,0	27,1	19,8
Ni bien ni mal	37,2	39,8	39,6	38,9
Assez bien	47,5	37,2	23,0	33,4
Très bien	3,3	0,9	1,3	1,8
Ne sait pas	0,2	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°III : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages, au mieux moyen

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	3,5	10,5	13,8	10,7
Mal	23,3	29,9	38,8	33,3
Ni bien ni mal	73,2	59,7	47,4	56,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°IV : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le manque de nourriture

Manque de nourriture	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	38,7	44,0	57,0	48,7
Non	61,3	56,0	43,0	51,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°V : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les difficultés de se fournir en aliments sains et nutritifs

difficultés de se fournir en aliments sains et nutritifs	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	43,9	54,9	63,8	55,9
Non	56,1	45,1	36,2	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°VI : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la restriction sur le nombre d'aliments

Restriction sur le nombre d'aliments	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	43,2	46,8	58,7	51,5
Non	56,8	53,2	41,3	48,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°VII : Proportion des membres du ménage par sentiment de sécurité financière selon le bien être global

Catégorie	Sentiment de sécurité financière						Total
	Très mal	Mal	Ni bien ni mal	Assez bien	Très bien	Ne sait pas	
Très mal	34,0	1,6	0,5	0,0	0,0	0,0	6,1
Mal	37,2	40,7	2,7	0,6	0,0	0,0	19,8
Ni bien ni mal	24,7	46,5	62,5	3,8	12,7	51,1	38,9
Assez bien	4,2	10,4	33,50	92,8	27,8	0,0	33,4
Très bien	0,0	0,9	0,8	2,8	59,5	0,0	1,8
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,9	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014